

Décision

Générale

colonial

Décision n° 206 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 206

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 février 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée. pour compter du le mars 1961 la démission de son emploi offerte par Mme Manouso (Michéline), secrétaire-dactylosraphe auxiliaire en service à la Vice-Présidence du Conseil de Gouvernement. Mme Manouso (Micheline) auüi réunira au 1e mars 1961 : 4 ans, 6 jours de service effectif, aura droit : — à une: indemnité compensatrice de congé payé non pris égale à 30 jours de salaire; — et à l'indemnité prévue à l'article 27 de l'arrêté n° 1033 du 23 juillet 1955 susvisé.